United Nations

GENERAL

Nations Unies

ASSEMBLEE GENERALE UNRESTRICTED

A/C.3/335 12 novembre 10:3

ORIGINAL: FRENCE

Dual distribution

Troisième session TROISTEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Uruguay: Texte proposé en remplacement du paragraphe 3 de l'article 19 du projet de Déclaration (E/800).

"Toute personne a le droit d'exiger que les pouvoirs publics se conforment au régime constitutionnel librement établi par la volonté du peuple".